

RENOI AU CONSEIL ADMINISTRATIF DE LA PÉTITION PET-14

Vu la pétition « Pour le non renouvellement des installations temporaires de l'EPFL à l'angle de la rue du Vieux-Moulin et de l'avenue des Grandes-Communes à Onex » renvoyée en Commission citoyenneté, communication et pétitions lors du Conseil municipal du 15 novembre 2022

Vu la Commission citoyenneté, communication et pétitions du 29 novembre 2022

Vu le rapport CCP-1658 de la Commission citoyenneté, communication et pétitions du 29 novembre 2022 qui tient lieu d'exposé des motifs

LE CONSEIL MUNICIPAL

déclare :

par 23 oui et 5 non

- Qu'il transmet au Conseil administratif, pour traitement, la pétition PET-14.

* * *